

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 décembre 2008

L'an deux mil huit le 12 décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Etienne HEBERT, Maire.

Etaient présents :

Mmes LAMY, LOISELIER-CHOQUER, SELIGMANN, VAULTIER, VINCENT-SILIE.

MM. BOEDARD, CARTIER, DAVID, FREHAUT, DELAVAUT, PUYMALY, RAGOT, ROSE.

Excusée : Mme DAVID.

M. Vincent PUYMALY est nommé secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération,

A L'UNANIMITE :

- ACCORDE une indemnité de conseil à la comptable du Trésor chargée des fonctions de receveur des communes,
- REPORTE le projet de convention de valorisation de terrains de l'Etat gérés par le Port Autonome de ROUEN, dans l'attente d'affectations précises,
- APPROUVE les rapports annuels d'activité eau et assainissement 2007,
- SOLLICITE le Département afin d'obtenir l'obtention d'une subvention pour la sortie scolaire 2009,
- DECIDE que la journée de solidarité sera accomplie au titre de l'A.R.T.T.,
- ATTRIBUE une prime de fin d'année au personnel communal,
- APPROUVE le plan communal de sauvegarde,
- SOUHAITE verser une aide financière de 300 euros à l'organisme chargé d'organiser le BAFA, sous réserve que les candidats effectuent leur stage au C.L.S.H. de VAL DE LA HAYE,
- AUTORISE le maire à signer les avenants au C.L.S.H.,
- DEMANDE une subvention départementale pour l'implantation d'un espace cinéraire, dont le montant s'élève à 12 069,31 euros T.T.C.

A LA MAJORITE :

- **APPROUVE** le projet le classement au titre des Sites de la « Vallée de la Seine-boucle de Roumare »,
- **ACCEPTTE** les décisions modificatives au budget primitif.

QUESTIONS DIVERSES

- la commune est éligible à l'assistance technique de l'Etat fournie par solidarité et pour l'aménagement du territoire (ATESAT) au titre de l'année 2009,
- l'association « Voix sur Seine » a été créée entre les communes St Pierre Manneville, Sahurs, Hautot sur Seine et Val de la Haye, axée sur le chant choral,
- la population légale en vigueur s'élève à 764 habitants,
- un abri-bus va être installé à la résidence Révil par l'Agglomération Rouennaise.